



MAI 2018

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N°304

LE MOT DU MAIRE

Les années se suivent et se ressemblent : **en dépit des promesses, la dotation de fonctionnement versée par l'Etat à la Commune continue de baisser en 2018 pour la 6ème année de suite.**

Dans ce contexte, notre budget de fonctionnement baisse à nouveau de 2%, **afin de préserver notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux. Ainsi, les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières demeurent inchangées pour la 17ème année consécutive.**

Ces efforts permanents portés sur la gestion quotidienne ont permis de **maintenir l'autofinancement à un niveau élevé** (près de 100 000 €). Aucun nouvel emprunt n'est prévu, comme c'est le cas depuis 2013.

Le programme d'investissement, financé sur les fonds disponibles et avec les subventions attendues, comporte les opérations suivantes :

- réfection des voiries et effacement des réseaux (rues du Moulin et de la Grand'Boue, parking foyer) (151 400 €) ;
- maîtrise d'œuvre et premiers travaux pour la rénovation et l'extension du foyer socioculturel (138 400 €) ;
- déploiement de la vidéoprotection (1ère tranche de 100 000 €) ;
- renouvellement des jeux extérieurs (square de l'Etang, école maternelle) (81 500 €) ;
- nouveaux équipements numériques à l'école primaire (30 000 €) ;
- rénovation du square du Souvenir Français (30 000 €) ;
- mise en accessibilité de l'arrêt de bus place de la République (25 000 €) ;
- aménagements au jardin paysager (15 000 €) ;
- installation d'un 3ème columbarium au nouveau cimetière (6 000 €).

En ce qui concerne le budget de l'eau, 2017 a été marquée par une **baisse de 40 centimes du prix du m³**. Ainsi depuis cette décision, nous payons l'eau 0,79 €/m³ hors taxes.

Actuellement a lieu au Parlement un débat sur l'exercice de la compétence «eau potable». Le Sénat a proposé de maintenir cette compétence aux communes. Si l'Assemblée Nationale accepte cette proposition, nous maintiendrons le prix de 0,79 €/m³. **Mais si la décision est prise de retirer l'eau aux communes au 1er janvier 2020, alors une nouvelle baisse du prix sera décidée de façon à utiliser les excédents budgétaires disponibles et à en faire profiter les Ranguevallois.**

Vous le voyez, notre gestion prudente nous permet de garder le cap : pas d'augmentation d'impôts, charges maîtrisées, autofinancement préservé, investissements répondant aux attentes des habitants exprimées lors des réunions de quartier. Cette gestion de proximité constitue à nos yeux la meilleure réponse pour justifier le maintien des communes.

Philippe GREINER

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 AVRIL 2018**

Au cours de la séance du 09 avril 2018, l'Assemblée Communale :

- 1) **DECIDE** la vente d'une parcelle au lotissement La Cueillerotte.

- 2) **ADOpte** les comptes administratifs pour l'exercice 2017 et **VALIDE** les comptes de gestion établis par le comptable public.

- 3) **ADOpte** les budgets primitifs 2018 (budget principal et budgets annexes) ;
MAINTIENT les taux de fiscalité directe sans changement pour la 17^{ème} année consécutive ;
MAINTIENT pour le 1^{er} trimestre 2018 le prix de l'eau à 0,79 €/m³ ;
MAINTIENT pour 2018 le montant de la redevance communale d'assainissement à 0,03 €/m³ ;
MAINTIENT pour 2018 le montant de la location des compteurs à 5 €/trimestre.

- 4) **DECIDE** dans l'attente de la mise à jour du barème de subventionnement aux associations ranguevalloises pour 2018, d'allouer un acompte de 50 % du montant voté en 2017.

INFORMATIONS / SERVICES

ARMISTICE

La population est conviée à participer à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 organisée le **mardi 8 mai**.

Le rassemblement est fixé à **11H00 Place Henri de Ranconval**, pour un départ en cortège vers le Monument aux Morts, où une gerbe sera déposée. Le verre de l'Amitié clôturera la manifestation.

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **mercredi 15 mai** au matin, à l'exception des rues en travaux.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

DECHETERIES COMMUNAUTAIRES

Avec l'arrivée des beaux jours, les usagers sont de plus en plus nombreux à utiliser les déchèteries communautaires. Pour éviter les files d'attente, il est recommandé de programmer sa venue de préférence les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin.

Depuis le 1er avril, les trois déchèteries situées à Algrange, Hayange et Florange sont ouvertes du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h (horaires d'été).

LIGNES DE BUS

A compter du 7 mai, la ligne de bus n° 57 FLORANGE/RANGUEVAUX/HAYANGE est supprimée le dimanche.

Toutes informations peuvent être obtenues auprès du Syndicat des transports urbains (SMITU).

TRAVAUX

La première partie du chantier d'effacement des réseaux rue des Prés et dans les rues adjacentes est en voie d'achèvement.

A partir de mi mai, l'entreprise EUROVIA va démarrer la partie voirie en commençant par la rue St Barthélémy.

Merci à tous d'être prudents à l'approche des travaux, qui pourront nécessiter des mesures provisoires de restriction de circulation en journée.

BRUITS DE VOISINAGE

Rappel :

L'usage d'équipements et matériels bruyants est autorisé les dimanches et jours fériés uniquement de 10 H à 12 H.

FLEURISSEMENT

La Commune organise comme chaque année un concours communal des maisons fleuries à l'attention des habitants. Aucune formalité d'inscription n'est requise.

Le Jury communal sillonnera les rues du village en juillet/août pour apprécier la qualité des décorations florales. La remise des prix aux lauréats aura lieu à la fin de l'été.

L'équipe municipale invite le plus grand nombre d'habitants à participer à l'embellissement du village par le fleurissement.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranquevaux :

- ▶ Samedi 12 mai à 18 h messe (communions)
- ▶ Samedi 2 juin à 18 h

Messe Communautaire à Hayange :

- ▶ Samedi 20 mai à 10 h 30 messe de la Pentecôte

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

MARCHE GOURMANDE

La marche gourmande organisée par les associations "Mon Village" et "MPT" se déroulera le **dimanche 13 mai**.

Une affichette ci-jointe vous donne toutes informations sur cette manifestation.

MON VILLAGE

L'Assemblée générale de l'association "Mon Village" est programmée **samedi 2 juin à 10h00** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

MARCHE GOURMANDE du SANGLIER

Dimanche 13 Mai 2018
RANGUEVAUX

Manifestation organisée et proposée par les associations "Mon village" et "Maison pour tous"

MENU

- Apéritif
- Charcuterie de sanglier
- Pause vitaminée
- Daube de sanglier gratin
- Fromage
- Café gourmand

TARIF

26€ Adulte
15€ Enfant de 10 à 15 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans

Marche de 12 Km
Terrain vallonné

Venez Nombres

Départ
Salle J.P. PIPERNAUX (Salle de la forêt)
RANGUEVAUX
- Accueil à partir de 9h30
- 1er Départ 10h00

Inscription jusqu'au : 7 mai 2018

Réservation : Mr VANIER Roland, 54 rue de Morlange RANGUEVAUX ☎ : 03.82.57.37.55
Mr LUDWIG Roger, 52 rue des Près RANGUEVAUX ☎ : 06.34.65.20.80

Sans règlement, aucune inscription ne sera prise en compte. Les chèques seront remplis à l'ordre des associations "Maison Pour Tous" ou "Mon Village"

Nom : _____ Prénom : _____

Nbre d'adultes : _____ x 26€ =

Nbre d'enfants de 10 à 15 ans : _____ x 15€ =

Nbre d'enfants de moins de 10 ans : _____ x 0€ =

**TOMBOLA
GRATUITE**